



## The Associative Participation of Syrian Refugees in the Host Society : Case of the Community Association Al Bayt Sourî in Casablanca

Abdallah Azrrar <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Professor researcher in sociology at the Faculty of Arts and Humanities, Tetouan

Doctor of sociology at the Faculty of Arts and Humanities, Mohammedia

*Email 1 : abdallahazrrar6@gmail.com*

**Abstract :** After the peaceful protest movements of 2011, the Syrian civil war generated destructive and profoundly destabilizing consequences for the functioning of institutions : the state, the economy, society, the community, and the family. One of the most significant manifestations of this disruption has been the increase in forced migratory flows. These three temporal phases (peace, conflict, and exile) illustrate the processes of the migratory cycle : organization, disorganization, and reorganization. In this context, exile should not be considered only as a temporal rupture, but also as a space in which social and identity affiliations are recomposed. In response to the disorganization generated by the war and forced migration, Syrian refugees are engaging in new forms of collective reorganization, particularly through associative participation within their host society. Based on qualitative research (interviews and observations) conducted with the Al Bayt Sourî association in Casablanca, this study analyzes the dynamics of civic engagement and self-organization in the city, through the creation of a specific association by and for the Syrian community. The research findings highlight the role of this Syrian association in facilitating the settlement and adaptation of newcomers to their new environment. Despite precarious socio-economic conditions, it provides psychological security, social support and community solidarity among Syrians. These community-based associative ties provide its members with self-esteem, social recognition, and a sense of usefulness to both their communities of origin and host countries. These identity strategies, when limited strictly to the community sphere, can contribute to isolation, hindering more open integration into Moroccan society.

**Keywords :** Syrian refugees, community, associative participation, Al Bayt Sourî association, Casablanca.



## La participation associative des réfugiés syriens dans la société d'accueil :

### Cas de l'association communautaire Al Bayt Sourî à Casablanca

**Abdallah Azrrar<sup>1</sup>**

<sup>1</sup> Enseignant chercheur en sociologie à la FLSH de Tétouan

*Email : abdallahazrrar6@gmail.com*

**Résumé :** Après les mouvements protestataires pacifiques de 2011, la guerre civile syrienne a entraîné des conséquences destructrices et profondément désorganisatrices pour le fonctionnement des institutions : l'Etat, l'économie, la société, la communauté et la famille. L'accroissement des flux migratoires forcés en constitue l'une des manifestations les plus marquantes. Ces trois temporalités paix-conflit-exil illustrent le déroulement du cycle migratoire organisation-désorganisation-réorganisation. En effet, l'exil ne se considère pas uniquement comme une temporalité de rupture, mais également comme un espace de recomposition des appartenances sociales et identitaires. Face à la désorganisation engendrée par la guerre et la migration forcée, les réfugiés syriens s'engagent dans de nouvelles formes de réorganisation collective, notamment à travers la participation associative au sein de leur société d'accueil. En s'appuyant sur une enquête qualitative (entretiens et observations) menée auprès de l'association Al Bayt Sourî à Casablanca, cette étude analyse les dynamiques d'engagement civique et d'auto-organisation dans la cité, à travers la création d'une association spécifique par et pour la communauté syrienne en contexte d'asile. Les résultats de recherche démontrent le rôle de cette association syrienne dans le processus d'installation et d'adaptation de nouveaux arrivants à leur nouvel environnement. En dépit des conditions socio-économiques précaires, elle garantit une sécurité psychologique, entraide sociale et une solidarité communautaire entre syriens. Ces liens communautaires associatifs procurent à ses membres une estime de soi, une reconnaissance sociale et un sentiment d'utilité pour les communautés d'origine et d'accueil. L'affirmation de soi, dans une dimension strictement communautaire, est une démarche socialisante et intégratrice uniquement dans un enfermement entre soi. Ces stratégies identitaires, lorsqu'elles se limitent strictement à la sphère communautaire, peuvent contribuer à un repli sur soi, au détriment d'une intégration plus ouverte dans la société marocaine.

**Mots clés :** réfugiés syriens, communauté, participation associative, association Al Bayt Sourî, Casablanca.



## 1- Introduction : contexte de l'objet de recherche

La présence récente des associations de migrants au Maroc reflète les transformations migratoires du pays, d'un espace d'émigration à un espace de passage, de blocage et d'immigration. Depuis 2000, plusieurs communautés migrantes ont mis en place des structures associatives visant à répondre à leurs besoins sociaux, culturels et économiques. Cette dynamique citoyenne s'est accentuée dans le contexte du renforcement des politiques migratoires sécuritaires par l'État marocain à partir de 2005, où les associations sont apparues comme des acteurs essentiels pour faciliter l'intégration des migrants, défendre leurs droits et maintenir la cohésion sociale au sein des communautés. D'autres catégories de migrants se sont engagées dans ces dynamiques de la société civile. Les demandeurs d'asile et réfugiés ont créé l'Association des Réfugiés Congolais au Maroc (ARCOM). Celle-ci a démontré une véritable force de mobilisation au sein de la communauté congolaise : des sit-in devant le siège du HCR à Rabat, revendication de la libération des réfugiés arrêtés par les autorités marocaines, lutte pour les droits et l'accès aux services. Ces organisations non gouvernementales ont joué un rôle primordial dans le soutien, l'assistance et la protection des personnes réfugiées. Ainsi, le Conseil des Migrants Subsahariens au Maroc est né suite aux événements tragiques de Ceuta et Melilla en septembre 2005. D'autres associations de migrants ont vu le jour dans ce contexte de renforcement de contrôle des flux migratoires aux frontières, comme le Rassemblement des Réfugiés Ivoiriens au Maroc et le Collectif des Communautés Subsahariennes au Maroc (MCMREAM, 2016, p. 61). Cette approche sécuritaire est prescrite dans la loi 02-03 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Royaume du Maroc, à l'émigration et l'immigration irrégulières. Elle se reflète concrètement dans les faits et les actions médiatisées en 2005 après une série de répression menée par les autorités marocaines sous tutelle directe du ministère de l'intérieur. Elle a repris sous la forme d'arrestations, de maltraitements policiers, d'expulsions, de dispersions et de reconduites à la frontière orientale (Belguendouz, 2005, p. 155-219 ; Valluy, 2007, p. 547-575)

Dans ce contexte conflictuel, les associations marocaines et étrangères ont dénoncé les actions répressives menées par les autorités marocaines envers les migrants



subsahariens. La dénonciation revêt plusieurs formes : par le biais de rapports annuels, de tribunes dans la presse, d'actions de plaidoyer et d'actes de terrain et des réseaux sociaux. Elles alertent fréquemment les pouvoirs et le public sur les pratiques policières administratives irrégulières observées dans le terrain. Ces associations accueillent, aident et défendent les étrangers présents sur le territoire marocain, quels que soient leur statut juridique, leur origine socioculturelle ou leur nationalité. Sur un autre plan, le lien genre-migration s'est également concrétisé dans ces dynamiques associatives particulières : Association des Femmes Subsahariennes Immigrantes au Maroc (AFSIM). Ces associations ont dénoncé les différentes formes de racisme, de xénophobie et de discrimination à l'égard des migrant(e)s installé(e)s sur le sol marocain.

En 2013, l'Etat marocain a adopté une nouvelle politique d'immigration et d'asile. Cette politique migratoire « humaniste » et « volontariste », initiée par le roi Mohamed VI, vise à intégrer les immigrés subsahariens dans la société marocaine, tout en modifiant l'image négative associée au Maroc en tant qu'« Etat gendarme de l'Europe » qui inscrit ses actions dans une démarche purement sécuritaire. Dans ce nouveau contexte, on a assisté à la reconnaissance juridique des associations de migrants suite à la régularisation administrative des membres de leurs bureaux. On peut regrouper ces associations de migrants en deux grandes catégories selon leur statut administratif, notamment celles qui ont été reconnues légalement et les collectifs toujours sans statut formel (Belguendouz, 2005, p. 136). L'absence de reconnaissance juridique de ces associations a constitué un obstacle majeur pour l'obtention de fonds permettant d'assurer leur fonctionnement.

En effet, la société civile marocaine s'est impliquée dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets participatifs en relation avec la gestion de l'immigration internationale. Les associations marocaines qui se sont mobilisées ces dernières années autour de la question migratoire peuvent être classifiées de la façon suivante : les associations généralistes, les associations spécialisées, les organisations charitables et les associations de migrants subsahariens et syriens (Poinot, 2001, p. 65). Ces associations marocaines et étrangères définissent leurs missions comme étant l'accueil, l'accompagnement et la défense des droits des étrangers. Cette mobilisation associative des Marocains et des immigrés souligne la densité des réseaux de solidarité et



d'engagement bénévole qu'elles suscitent, leur fonctionnement de médiation entre les pays d'origine et d'accueil et leur rôle dans le développement local. Ces structures associatives ont diversifié leurs activités, en accordant une place prépondérante aux actions socioéconomiques dans l'objectif de faciliter l'intégration de nouveaux migrants et réfugiés arrivés au Maroc. Ce tissu associatif est devenu un acteur incontournable à travers ses actions de soutien et d'accompagnement en faveur des populations étrangères. Dans ce nouveau contexte politique, la migration est considérée comme un moyen de développement. L'Etat marocain définit la migration comme une opportunité économique, sociale et culturelle plutôt qu'une menace pour l'ordre politique et social. De même, les associations se sont diversifiées sur le plan de l'ancienneté/nouveauté, de domaine d'activités, de partenariat et de sources de financement, de perception de leur action et de leurs effets sur la population migratoire ciblée. Certaines voies associatives d'accès à l'espace public émergent dans le contexte de l'ouverture politique de l'Etat marocain face à la création des associations issues de l'immigration. Et ce dans l'objectif d'accompagner la mise en place de cette nouvelle politique migratoire. Cette ouverture politique s'est traduite par la régularisation du statut des associations étrangères au Maroc. Clairement valorisées dans les discours des pouvoirs publics à l'échelle locale et nationale, ces associations pour les migrants sont aujourd'hui identifiées comme des acteurs majeurs des politiques migratoires centrées sur la régularisation et l'intégration des étrangers à la société marocaine. Le renforcement de la société civile semble lié aux limites de l'Etat marocain à prendre en charge nombre de problèmes rencontrés par les populations immigrées et réfugiées au Maroc.

## **2- Revue de littérature et question de l'étude**

Au Maroc, la ville de Casablanca continue de regrouper la grande majorité de populations immigrées (HCP, 2025, p. 8). Ces flux migratoires successifs vers cette métropole sont attirés par ses opportunités d'emploi, son expansion urbanistique, son développement en tant que zone industrielle et centre commercial. Certains quartiers casablancais sont aujourd'hui stigmatisés à cause d'une forte visibilité de la présence étrangère. Ils constituent des lieux de regroupement des étrangers en situation de précarité, en particulier les migrants subsahariens et les réfugiés syriens. Le quartier



Farah Salam se caractérise par une forte présence des communautés issues de l'immigration, en accueillant une cinquantaine de familles syriennes réfugiées qui cohabitent dans un esprit d'entraide communautaire et de pacification des relations de voisinage avec les habitants marocains locaux. Ces liens familiaux interviennent dans la création de réseaux ethniques au sein du quartier Farah Salam. Cet espace s'identifie en tant que quartier des Syriens. Leur forte visibilité reconfigure les enjeux de désignation et de stigmatisation des espaces résidentiels. Ce quartier périphérique porte donc un nom, un statut et une identité urbaine particulière en rapport avec la présence syrienne. Cette dynamique migratoire contribue dans la formation des formes de solidarité associative et communautaire au sein du quartier.

A cela s'ajoutent la précarité économique et la condition sociale défavorisée dans lesquelles se trouvent les réfugiés syriens. Cette situation est affectée par les difficultés entravant leur accès au marché du travail, au logement, à l'éducation scolaire et aux soins de santé. L'existence des mécanismes discriminatoires et inégalitaires, entre la population nationale et migrante, freinent l'intégration de la communauté syrienne dans la société marocaine. Ces dysfonctionnements structurels déterminent en grande partie les positions occupées par les réfugiés syriens. Ils affectent également leur degré de participation aux différentes sphères de la vie sociale. Ces logiques de mise à distance produisent des stratifications économiques face au marché du travail, ainsi que des inégalités spatiales face au marché résidentiel à l'intérieur de la ville. Elles induisent l'émergence des poches de pauvreté sociale et de marginalisation urbaine.

Dans le quartier Farah Salam, nos observations préliminaires nous amènent à constater que ce quartier de refuge des populations pauvres et migrantes est touché par des processus de stigmatisation et de marginalisation. Celles-ci se matérialisent par des problèmes d'habitat, scènes de violence et de prostitution, décrochage scolaire et taux de chômage élevés, revenus précaires et conditions de vie difficiles. Quelles soient habitées par des populations nationales ou étrangères, ce quartier urbain ségrégué concentre les difficultés d'intégration. Face à ces multiples barrières, les réfugiés syriens sont confrontés aux défis d'intégration à leur société réceptrice : adaptation au mode de vie urbain, accès à un loyer, cohabitation avec la population locale, recherche d'emploi, exigences alimentaires et d'habillement, scolarisation et accès aux soins, connaissance des institutions et de leur fonctionnement, participation associative.



Depuis les travaux sociologiques de l'école de Chicago, les associations issues de l'immigration ont occupé une place importante dans l'analyse du processus d'installation et d'assimilation des migrants à la société américaine. Dans cette perspective, William Thomas et Florian Znaniecki interprètent sociologiquement le processus migratoire « organisation-désorganisation-réorganisation ». Comme le décrit Jocelyne Streiff-Fénart : « *L'immigrant polonais de William Thomas et Florian Znaniecki est avant tout un « paysan » dont le nouveau self en immigration se forme dans le processus de désorganisation des groupes primaires de la famille et de la communauté, du délitement des normes sociales qu'ils transmettaient, et de la réorganisation des fragments épars de cette organisation locale ancienne selon des formes d'organisation (l'association volontaire) propres aux sociétés urbaines modernes* » (Streiff-Fénart, 2013, p. 39). La question du refuge du migrant dans sa communauté d'origine a été particulièrement explorée par l'école de Chicago qui la considère comme un moment social fort et important dans le processus d'intégration. Et ce dans le sens où les liens communautaires peuvent faciliter l'adaptation du groupe communautaire à la société d'installation. Ces stratégies de repli sur la communauté d'appartenance montrent de fortes tendances à déboucher sur un mode de vie communautaire. Celui-ci s'appuie sur des interactions, des interdépendances, des codes, des valeurs et des normes très spécifiques à la communauté d'origine (Otmani, 2016, p. 6). Dans son ouvrage « Assimilation in American life : the role of race, religion and national origins », Milton Gordon élabore une théorie du processus d'assimilation en le décomposant en sept étapes. C'est la deuxième étape de ce processus qui nous intéresse dans notre étude : L'assimilation structurelle qui signifie la participation des migrants dans les groupes primaires (relations familiales, de voisinage, communautaires et amicales...). Et leur intégration dans les groupes secondaires de la société d'accueil, comme les organisations civiques et les associations en tant que modalité de participation dans la gestion de la chose publique de la cité (Safi, 2011, p. 37).

Concernant les travaux sociologiques en France, des enseignements pertinents pour l'analyse de l'intégration via la participation associative découlent de la tradition durkheimienne. Le fondateur de la sociologie en France considère qu'un groupe social est intégré dans le sens où ses membres possèdent une conscience commune, partagent



les mêmes croyances et pratiques. Ils sont ainsi intégrés lorsqu'ils sont en interaction les uns avec les autres et se sentent voués à des buts communs (Lachheb, 2017, p. 58). Dans un sens global, le concept d'intégration désigne un processus sociologique par lequel les individus et les groupes sociaux – immigrés ou non immigrés – prennent leur place dans une société donnée, en participant activement aux différentes instances intégratrices de la société. Ce processus d'intégration demande du temps et implique l'adaptation de la société toute entière. D'abord sur le plan économique avec l'accès à l'emploi, il se poursuit par l'apprentissage des normes et par l'incorporation des règles dominantes de la société d'installation. Cette socialisation permanente se fait principalement dans le cadre des instances intégratrices, telles que la famille, l'école, le groupe de pairs, le voisinage, les groupes professionnels et associatifs et politiques. En paraphrasant Claudio Bolzman, le processus d'intégration est vu comme un chemin qui mène à l'égalité et au maintien des droits civils (droit au respect de la vie privée, droit à la liberté d'expression et d'association), des droits économiques (droit de travailler, d'acheter, d'emprunter, de contracter), des droits sociaux (santé, école, droit d'asile, sécurité sociale), des droits politiques (droit de vote et d'être élu), des droits culturels (droit à la différence culturelle) (Besson, 2008, p. 21). Dans le contexte marocain, les réfugiés syriens rencontrent des difficultés multiples qui empêchent l'accès à ces droits ayant pour but de favoriser l'intégration à la société de résidence.

Les associations issues de l'immigration peuvent jouer un rôle d'intégration, ou au contraire de ségrégation sociale et spatiale. Dans le premier cas, elles réduisent les coûts de transaction entre un individu appartenant à un groupe minoritaire et le reste de la société, et dans ce cas elles intègrent. Les associations issues de l'immigration jouent un rôle essentiel dans toutes les étapes du processus migratoire et dans celui de l'adaptation des immigrés à la vie sociale, économique et politique de la société réceptrice. Dans le second cas, elles tendent à attirer des individus d'un même groupe minoritaire autour de valeurs communautaristes, et en augmentant les coûts de l'intégration elles ségrègent (Berthomiere et al, 2015, p. 14). Ces associations formées sur des critères et des bases ethnoculturelles entravent le développement des relations sociales avec les autochtones et ralentissent le processus d'adaptation socioculturelle. La persistance d'associations d'immigrés est vue comme un signe de ségrégation et un obstacle à l'intégration à la société d'accueil. Dans ce cadre, quelques travaux de recherche persistent à distinguer



entre les associations communautaristes et celles intégrationnistes selon leur public et leurs principes d'action. Le communautarisme territorialisé conduisait à la ghettoïsation, forme extrême de la ségrégation. Les associations des immigrés sont donc réputées avoir un rôle dans leur intégration ou leur ségrégation au sein de la société d'installation (Dumont, 2010, p. 5).

Dans cette lignée, l'adaptation avec sa nouvelle situation en exil et son nouvel environnement culturel oblige le réfugié syrien à réconcilier entre sa communauté d'origine et sa société d'accueil. Pour paraphraser l'« homme marginal » d'Ezra Park : « *La personnalité du migrant se trouve au centre d'un hybride culturel, placé par naissance ou situation au confluent de deux cultures, et donc engagé dans des conflits objectifs de « loyauté » envers l'une et l'autre culture* » (George, 1975, p. 362.). D'où l'importance de la vie en communauté au sein des quartiers urbains particuliers. Ces stratégies d'appropriation de l'espace peuvent constituer une étape primordiale vers l'intégration de l'immigré à la société réceptrice. Comme elles peuvent être interprétées comme un signe de ségrégation spatiale et d'exclusion sociale. Dans tous les cas, la communauté syrienne constitue le fondement du lien social et de solidarité familiale. Car, elle permet à l'exilé de sortir de son isolement social en partageant ses souffrances avec ses compatriotes. Ces solidarités communautaires se matérialisent par la réorganisation en exil via la participation associative et l'engagement civique. A travers la naissance de l'association communautaire Al Bayt Sourî à Casablanca en 2019, l'action associative joue un rôle de médiateur dans le sens où elle permet de faire face à leurs problèmes et gérer leurs affaires dans la cité. C'est dans cette optique que notre question centrale peut se formuler comme suit : A quel point la participation associative des réfugiés syriens favorise-t-elle leur intégration dans la société d'accueil ?

Pour apporter des éléments de réponse à ce questionnement, le premier axe se focalise sur les rôles et les fonctions attribuées à cette association communautaire. Le deuxième axe traite la participation associative des réfugiés syriens comme moyen pour réaliser leur intégration en ville. Quant au troisième axe, il s'intéresse aux contraintes de l'action associative locale au sein du quartier périphérique Farah Salam : regroupement communautaire, difficultés d'intégration, protection juridique précaire, exclusion sociale, marginalisation spatiale.



### 3- Eléments méthodologiques

Pour traiter ce sujet de recherche, nous avons adopté une méthodologie qualitative combinant entretiens et observations. En premier lieu, nous avons ciblé les réfugiés syriens fondateurs et membres actifs de l'association communautaire Al Bayt Sori. L'objectif était de collecter des données qualitatives sur cette association syrienne en situation d'asile : contextes et facteurs favorisant la création de l'association, emplacement, sources de financement, missions et objectifs, rôles et fonctions, catégories ciblées, partenaires et collaborateurs, actions réalisées, contraintes et difficultés, projets planifiés et perspectives d'avenir. En second lieu, nous avons rencontré la communauté syrienne installée à Casablanca, nous avons interviewé en particulier 20 réfugiés syriens en situation de précarité résidant à Farah Salam. Ce quartier urbain périphérique est ciblé par l'action associative, vu la concentration d'un nombre important de familles syriennes en détresse. Le processus migratoire des réfugiés syriens et leur installation dans la société de résidence s'appuient sur le déploiement des stratégies, la mobilisation des ressources et l'activation des réseaux. Nous avons considéré ces syriens en tant qu'acteurs migrants qui disposent de moyens multiples afin de surmonter les difficultés socio-économiques et les contraintes juridiques et de vaincre les défis de la vie quotidienne. Ces observations et entrevues nous ont été très utiles pour connaître les problèmes auxquels sont confrontés ces réfugiés dans leur quotidien en milieu urbain. En préservant l'anonymat et la confidentialité, nous avons donné la parole aux personnes concernées pour qu'elles puissent s'exprimer librement et raconter leurs expériences vécues.

#### I- Naissance de l'association communautaire Al Bayt Souri à Casablanca : rôles et fonctions

A Casablanca, le quartier Farah Salam s'est constitué au fil de temps de trois catégories de migrants : les Marocains qui sont venus dans le cadre de l'exode rural et de la mobilité interurbaine. De leur côté, les subsahariens se sont installés provisoirement et durablement dans cet espace résidentiel. Ensuite, les Syriens ont trouvé récemment refuge suite au conflit politique qui règne dans leur société d'origine. La cohabitation entre ces trois profils migratoires s'est instaurée progressivement dans



ce quartier urbain périphérique. Ces changements migratoires se manifestent par l'installation de plusieurs communautés immigrées, par la diversification des formes d'appropriation de l'espace public (informalité, marchands ambulants, ferrachas, habitants et usagers...), et par la multiplication des formes d'expression individuelles et collectives (maison de jeunes, espaces culturels et sportifs...). Ainsi, ces changements sont en rapport avec l'émergence de nouveaux acteurs sociaux qui jouent un rôle primordial dans la gestion des affaires du quartier, telles que les associations. En 2019, les réfugiés syriens ont témoigné de leur engagement civique via la création de l'association syrienne Al Bayt Sourî. D'après ses fondateurs et membres actifs, la communauté syrienne a tendu à institutionnaliser ses réseaux en conformité avec la loi marocaine sur la liberté d'association. Et ce dans un contexte politique où l'Etat marocain a encouragé l'émergence de nouvelles structures associatives issues de l'immigration, en accordant aux étrangers le droit de s'associer :

*« Dernièrement, la première association des syriens au Maroc a été créée, c'était en février 2019. Le local de l'association se situe à Farah Salam et Ain Chock. L'un des fondateurs, qui travaille en tant qu'agent communautaire auprès du HCR, m'a envoyé une lettre d'invitation pour assister aux travaux de réunion pour créer l'association. Mais, je n'ai pas assisté, j'ai refusé de m'engager dans les activités de l'association parce que j'ai d'autres engagements familiaux et professionnels. C'est difficile de réconcilier entre vie familiale, vie professionnelle et vie associative. En effet, je pense que l'une des missions de l'association, c'est effectivement de réunir et regrouper les syriens au Maroc, en particulier ceux qui sont installés à Casablanca. L'objectif est de créer les chances de rencontre, de communication et de solidarité entre eux, de partager les difficultés rencontrées dans le pays d'accueil et de trouver des solutions adéquates à leurs problèmes, ainsi que de venir en aide aux réfugiés syriens démunis et nécessiteux », réfugié syrien âgé de 40 ans, originaire d'Alep.*

La création de l'association Al Bayt Sourî traduit un marquage territorial de la présence syrienne dans le quartier Farah Salam. En effet, le choix du nom arabe Al Bayt Sourî exprime l'articulation de deux formes de solidarité : celle du « foyer » familial et celle de la communauté « syrienne ». La référence à la notion du foyer syrien détermine et précise les modalités d'inscription territoriale dans l'espace public local. Ces



solidarités familiales et communautaires ont un rôle fondamental dans la construction identitaire des groupes sociaux exilés. Ce marquage ethnique de l'espace public contribue à renforcer la visibilité de la communauté syrienne au sein de la société d'accueil. Dans cette perspective, nous rejoignons l'idée partagée par plusieurs chercheurs qui soutiennent que ces associations immigrées ne sont pas seulement des médiations entre les Etats et les communautés migrantes, mais aussi des lieux de décentrement de la définition des appartenances (Dumont, 2010, p. 4). Ces réseaux associatifs font jouer en permanence des solidarités qui reflètent l'appartenance commune. En paraphrasant Foued Nasri, la fonction de « *la participation associative est de servir de lien entre l'individu et l'Etat – ou la société- en permettant l'expression d'intérêts ou de revendications communes à des catégories spécifiques de la population. Le besoin de création ou de participation associative naît du constat d'une carence ou de l'absence d'une réponse institutionnelle à un problème vécu où à des besoins partagés par un certain nombre d'individus. Dans tous les cas, l'association naît autour d'un projet, d'un objectif, d'une demande partagée* » (Nasri, 2003, p. 55).

Dans les espaces résidentiels et associatifs, cet engagement civique se manifeste à travers des stratégies d'organisation collective entre compatriotes visant à gérer leurs problèmes et leurs affaires au sein de la cité. C'est dans ce contexte urbain marqué par des déficits en services et en ressources que l'association syrienne a été créée pour faire face à la précarité sociale et la marginalisation urbaine. En tant que catégorie étrangère, ces réfugiés syriens sont confrontés aux effets de la migration forcée : changement du cadre géopolitique, environnement, habitat, institutions, passage de la catégorie de citoyen dans leur pays d'origine à celle d'étranger dans le pays d'installation. En paraphrasant Alan Simmons, ils se situent « *dans une situation de changement de résidence, de changement d'emploi et de changement de relations sociales* » (Piche, 2013, 154). La création de l'association apparaît comme une réponse à ses multiples changements qui affectent la communauté syrienne, comme une forme de réorganisation en contexte d'asile et comme une modalité d'appropriation des ressources qui émane de l'espace public. En effet, elle mobilise ses moyens limités pour résoudre les problèmes de vie quotidienne auxquels les réfugiés syriens se heurtent en territoire urbain défavorisé. Elle permet de traiter les problématiques socioéconomiques et juridiques dont souffre la communauté syrienne dans la société marocaine : régularisation de la



situation de séjour, demande de l'asile, reconnaissance du statut de réfugié, assistance et protection sociale, problèmes d'intégration, scolarisation des enfants, accès au marché de l'emploi et aux soins de santé. Cette association syrienne touche des populations qui se perçoivent comme différentes et minoritaires et comme réfugiées. Auprès des pouvoirs publics, elle cherche à faire reconnaître l'existence d'un groupe social dont les membres sont triplement discriminés : en tant que réfugiés non reconnus, en tant que chômeurs précaires et mendiants pauvres, et en tant que relégués dans des quartiers marginaux.

Cette dynamique associative, initiée par les réfugiés syriens, peut être considérée comme un des piliers de la démocratie locale et participative. À travers les actions et les rôles associatifs, l'association syrienne contribue à la cohésion sociale de la communauté, au maintien des liens communautaires et sociaux, à la gestion des affaires des étrangers-réfugiés dans la cité : accueil, séjour, accès aux services, assistance, soutien et insertion. Par le truchement de l'action associative citoyenne, les réfugiés syriens participent à la vie démocratique locale. Compte tenu des droits politiques restreints, la citoyenneté passe essentiellement par la participation à la vie associative dans le pays d'accueil. En effet, la nationalité marocaine occupe une place particulière dans le modèle politique marocain lié à l'identité nationale. Cette nationalité détermine et conditionne la participation à la vie politique au niveau central. De ce fait, les étrangers sont exclus systématiquement des règles de jeu politique qui s'organisent au niveau national. Selon la constitution de 2011, les étrangers peuvent uniquement participer aux élections locales (le droit de vote).

Sur un autre plan, l'association Al Bayt Sourî organise des activités de type socioculturel destinées à maintenir la cohésion de la communauté syrienne. Elle valorise les spécificités culturelles des réfugiés syriens et sert de courroie de communication, de médiateur, de traducteur de leur langue et de leur culture (Manco, 2017, p. 4). Dans ce sens, cette association encourage la cohabitation interculturelle entre la communauté syrienne réfugiée et l'ensemble de la population marocaine majoritaire. Elle vise également le maintien de liens avec le pays d'origine, en préservant les spécificités culturelles de la communauté syrienne dans la société d'installation : héritage culturel, langue, musique et art culinaire, traditions et coutumes. Elle favorise l'expression des



cultures minoritaires dans l'espace urbain. Ce volet de l'interculturalité a pour objectif de créer des espaces favorisant la compréhension mutuelle, en réduisant les effets de discrimination, de haine, de racisme et de xénophobie envers les communautés immigrées et réfugiées. Ces actions associatives interculturelles ouvrent la voie sur la thématique du vivre-ensemble. Celle-ci suppose une meilleure connaissance de l'autre et du respect de l'autre, en acceptant les différences, les origines, les modes de vie et de pensée. Dans la maison de jeunes, elle organise des fêtes scolaires et culturelles pour les enfants syriens et marocains et subsahariens. Lors de ces fêtes, les enfants présentent des danses, des chants, des théâtres et des poésies. Ces formes associatives d'interculturalité visent à rompre avec les risques de rejet de l'autre et du repli identitaire au sein du quartier à forte composante de personnes immigrées et réfugiées. D'autres activités sont directement destinées aux enfants des familles syriennes réfugiées et ont pour but de favoriser l'intégration sociale et d'encourager la réussite scolaire : loisirs, cérémonies, musiques, activités artistiques, programmes de vacances et de camps. Comme le témoigne un des responsables de cette association syrienne : « *Pour une bonne intégration et une bonne cohabitation, il faut que les différentes communautés et expressions culturelles et identitaires puissent se rencontrer, s'échanger, communiquer entre elles et apprendre à se connaître pour coexister et vivre ensemble. Et éviter les différentes formes de rejet, de haine et de l'intolérance. À travers nos actions associatives à l'échelle du quartier Farah Salam, nous visons à établir un climat de coexistence et de vivre-ensemble entre les autochtones, les immigrés, les réfugiés et les demandeurs d'asile.* », réfugié syrien âgé de 38 ans, originaire de Damas.

## II- La participation associative des réfugiés syriens comme moyen de leur intégration dans la société d'accueil

L'association Al Bayt Sourî fonctionne comme un espace de solidarité communautaire et de revendication de droits. Elle favorise la formation d'initiatives permettant l'expression des besoins, des droits, des devoirs et revendications sociales auprès des autorités publiques locales. Cette association fonctionne comme un outil d'intégration relationnelle des réfugiés syriens à la société marocaine. Comme le montrent plusieurs auteurs et recherches ayant considéré que les associations d'immigrés sont un vecteur de leur intégration dans la société du pays d'accueil (Hily et



Poinard, 1985, p. 27 ; Galais et Jorba, 2011, p. 227-248). La notion d'intégration se réfère au degré de participation citoyenne et politique, à la confiance et à l'acceptation des valeurs prônées par les institutions publiques de l'Etat d'accueil. Les associations issues de l'immigration jouent un rôle essentiel dans toutes les étapes du processus migratoire et dans celui de l'adaptation des immigrés à la vie culturelle, politique et économique de la société réceptrice (Bosiakoh, 2011, p. 64-83 ; Sardinha, 2009, p. 31-45). Ainsi, elles peuvent offrir à ces derniers un soutien tout au long du processus de l'établissement et de l'installation dans le pays d'accueil. Ces associations sont devenues la principale scène de la solidarité entre immigrés, permettant à ceux-ci la construction d'une nouvelle identité ancrée dans leur pays d'origine et leur pays de résidence. Selon les propos d'un réfugié syrien membre de cette association communautaire : « *la participation associative des réfugiés syriens installés à Casablanca permette une meilleure connaissance des rouages administratifs, des procédures pour demander l'asile et régulariser la situation de séjour. Elle facilite l'insertion dans le tissu relationnel local en construisant des relations pacifiques avec les marocains, favorise le développement de relations sociales et constitue un tremplin vers l'engagement civique et citoyen dans la société hôte* », réfugié syrien âgé de 39 ans, originaire d'Alep.

L'engagement civique des syriens au sein de cette association constitue une étape nécessaire à leur intégration à la société marocaine. Certains réfugiés interrogés sont moins impliqués dans les activités associatives, ce qui s'explique par leur accès limité aux droits civiques. Leur non-engagement associatif est justifié par leur immersion dans les pressions de la vie quotidienne : travailler, assurer un revenu, payer le loyer, satisfaire les besoins du foyer, se soigner, scolariser les enfants. Les réfugiés syriens engagés ont un rôle primordial dans cette dynamique associative, en entrant en contact avec les normes et les règles qui régissent la société d'accueil. Leur intégration se fait via la participation civique et la gestion de la chose publique locale. Dans ce sens, plusieurs études ont démontré l'existence des liens forts entre l'adhésion aux valeurs civiques à travers la création des associations et la possibilité de réaliser l'intégration de la population étrangère au sein de la société réceptrice (Berthomiere et al, 2019, p. 2-4). En paraphrasant les premiers travaux de l'école de Chicago, les associations des immigrés constituent une étape communautaire nécessaire à l'intégration à la société



d'accueil. Ces associations issues de l'immigration favorisent l'intégration en jouant un rôle primordial dans le maintien des relations communautaires, ainsi que l'ouverture sur le mode de fonctionnement des institutions de la société hôte (Berthomiere et al, 2015, p. 6-26). Cette action associative regroupe les formes et les contenus de sociabilités relatives aux relations développées dans l'environnement social élargi. Elle inclut les relations d'affinité (rapports amicaux), les relations liées à l'occupation et aux rapports de travail (rapports entre collègues), et les relations au sein du réseau élargi (réseaux de connaissances, voisinage) (Deing, 2014, p. 819).

Les actions que portent ces syriens exilés attestent d'une forte citoyenneté qui se joue à l'échelon local de la cité. L'engagement associatif donne aux membres une certaine valeur et reconnaissance dans la société d'accueil. En se basant sur l'enquête de terrain, l'association Al Bayt Sourî permet de répondre à des finalités multiples : les finalités affectives qui consistent à favoriser la sociabilité et l'expression des individus participants à travers des réunions, des rencontres, des échanges et des discussions ; les finalités fonctionnelles qui visent à satisfaire les besoins de la vie quotidienne des immigrés et des réfugiés demandant de l'aide, en y répondant directement ou en contactant des institutions d'assistance sociale ; ainsi que les finalités culturelles en favorisant l'expression de la communauté en mettant en valeur une identité commune (Besson, 2008, p. 27). Pour les syriens membres interrogés, l'engagement associatif leur octroie le sentiment de fierté lié à leur statut et à leur position sociale au sein de la communauté syrienne. Selon eux, leur implication dans le milieu associatif est nécessaire, car elle permet d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés par les réfugiés syriens dans la société marocaine. S'impliquer dans l'action associative favorise chez eux un sentiment d'utilité sociale et d'appartenance à la société d'accueil. L'équilibre personnel et la confiance en soi résultent de leur engagement associatif. Cette participation à la vie associative leur apporte un bien-être, un statut valorisant et une reconnaissance sociale. Elle leur apporte un sentiment d'être utile à la société d'origine et d'installation. Les raisons de leur engagement associatif résultent de leur parcours personnel caractérisé par la migration forcée, ainsi que de leur conscience d'apporter un soutien, une aide ou un secours aux familles syriennes en détresse. Selon les syriens engagés, s'impliquer dans cette association syrienne, qui porte leurs préoccupations, leur permet de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent les



mêmes valeurs et ont les mêmes aspirations et les mêmes ambitions.

En dépit de sa petite taille et de la faiblesse de ses moyens financiers pour mettre en œuvre ses activités, l'association syrienne procure un ensemble de ressources dont dispose le groupe social : Leur capital humain, c'est-à-dire leur formation, leurs compétences et leurs connaissances acquises dans les pays d'origine et d'accueil ; Leur capital financier incluant les transferts de fonds, les envois provenant de la diaspora syrienne installée en Europe, les cotisations et les subventions publics ; Leur capital social incluant la multiplicité des réseaux et liens sociaux : famille, amis et leur communauté ; Leur capital culturel en partageant leurs cultures d'origine, leurs codes, coutumes, traditions et valeurs ; ainsi que leur capital affectif à travers le sentiment d'appartenance, l'esprit du groupe et l'engagement associatif envers la communauté d'origine et d'accueil (Rueda et Obadiaru, 2012, p. 4). Ces multiples formes de capitaux permettent à l'association syrienne de fonctionner et de mener ses tâches. Ainsi, le capital de bénévolat constitue un élément structurant de l'action associative des réfugiés syriens. La plupart des membres actifs dans le développement des activités associatives sont des bénévoles. En paraphrasant Victoria Castillo et Isabel Obadiaru, le bénévole est celui qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure) au service de la communauté (notion d'intérêt commun) (Rueda et Obadiaru, 2012, p. 17).

Les responsables de l'association sont généralement des individus qui travaillent en tant que membres actifs, définissant les modes d'action et émettant leurs opinions. Ils exercent une grande influence sur les autres membres de la communauté syrienne organisée en association issue de l'immigration. Le rôle de leadership associatif local est le produit des qualités personnelles dont dispose le dirigeant des affaires de la communauté syrienne et le fondateur de l'association Al Bayt Sourî : crédibilité, charisme, leadership, niveau scolaire élevé, statut professionnel et entrepreneurial, expérience accumulée en tant qu'agent communautaire auprès du HCR, connaissance des lois et institutions du pays d'accueil. D'autres critères du choix des responsables associatifs sont liés à la compétence, la confiance, la disponibilité pour l'intérêt collectif. L'un des fondateurs de l'association Al Bayt Sourî nous livre son témoignage :



« Au début, quand je suis arrivé au Maroc, le HCR a lancé un concours de recrutement pour les réfugiés syriens. L'objectif était de recruter un agent communautaire. Le HCR cherche des profils ayant une expérience de terrain auprès des réfugiés. Et j'étais parmi les recrutés. Tous les agents communautaires qui travaillent au Maroc reçoivent un salaire bénévole de 3000 DH. Dans ce concours, 60 candidats ont déposé leur CV, et j'étais classé le premier parmi ces candidats, parce que j'ai déjà une expérience de terrain. En effet, j'ai travaillé avec Caritas en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile résidant au Liban, puis j'ai travaillé dans le même domaine avec les Nations Unies. Cette expérience de terrain m'a permis de décrocher la première place. En effet, j'ai travaillé sur le terrain auprès des réfugiés syriens résidant au Maroc, et ce en collaboration avec les associations marocaines partenaires du HCR. Ce travail de terrain concerne plusieurs dimensions : accueil, assistance financière et sociale, logement, éducation et santé. Toute cette expérience m'a permis de fonder l'association Al Bayt Sourî en 2019. En réalité, les syriens n'étaient pas organisés dans un cadre institutionnel bien déterminé. C'était en fait l'idée de créer une organisation pour les réfugiés syriens au Maroc. L'objectif est de réunir et regrouper les syriens dans un cadre associatif et institutionnel bien déterminé. Même l'appellation Al Bayt Sourî s'inscrit dans cet objectif de regroupement de la communauté syrienne, au-delà de ses différences, de ses opinions et de ses croyances. Al Bayt Sourî est une association de la société civile qui n'a pas des intérêts politiques ni économiques. C'est une association à but non lucratif et son local se situe dans le quartier Farah Salam à Casablanca. Parmi les objectifs de cette association, c'est d'instaurer des relations entre la communauté syrienne et la population marocaine. Ainsi, elle vise à créer un climat d'échange culturel et d'entraide sociale. Elle cherche également à être l'interlocuteur auprès des médias et des pouvoirs publics de la société d'installation. Elle s'inscrit ainsi dans le développement des relations de coopération entre la femme syrienne et la femme marocaine. Dans ce cadre, nous avons créé des comités des femmes et des enfants ayant participé aux activités de loisirs, notamment les camps d'été avec les enfants marocains. À travers nos actions associatives, nous cherchons à intégrer les réfugiés syriens dans la société d'accueil. L'association aide les réfugiés syriens à trouver un travail dans le marché de l'emploi marocain. Pour réaliser l'objectif d'intégration professionnelle, l'association établit des contacts avec les entrepreneurs syriens, les entreprises



*marocaines et étrangères. L'objectif consiste à trouver une opportunité d'emploi pour les réfugiés syriens et faciliter leur insertion professionnelle dans la société marocaine. L'association facilite l'accès des réfugiés syriens aux soins de santé, aux hôpitaux publics et aux médicaments. Elle accompagne les jeunes syriens dans le parcours de leur réussite scolaire, en organisant des réunions et des formations pour les enfants réfugiés syriens afin de les aider dans le processus de leur intégration à la société marocaine », réfugié syrien âgé de 47 ans, originaire de Damas.*

### **III- Contraintes de l'action associative locale dans un quartier périphérique de Casablanca : Farah Salam**

L'association Al Bayt Sourî ne constitue pas uniquement un facteur d'intégration, mais elle est également un facteur de ségrégation des réfugiés syriens à Farah Salam. En adoptant la définition du sociologue Serge Paugam, la ségrégation se réfère à l'ampleur des inégalités spatiales dans les villes et le risque d'enclavement de certains quartiers. Mais la dimension spatiale de cette notion recoupe en réalité la dimension sociale (au sens des inégalités de statut et de conditions de vie) et la dimension ethnique (au sens des formes de discrimination à l'égard des immigrés/des réfugiés dans la société d'accueil) (Paugam, 2010, p. 96). Cette fonction associative de regroupement de la communauté syrienne participe à l'enfermement et au repli communautaire dans le pays d'accueil. L'expression repli communautaire signifie que les membres de la communauté syrienne se replient sur eux-mêmes, vivent entre eux, s'isolent au sein du quartier de résidence au lieu de s'intégrer au sein du groupe plus large qui est la société d'accueil. Ainsi, les faibles ressources financières associatives réduisent les chances d'intégration socioéconomique des syriens en milieu urbain. Ce qui les expose au risque de ségrégation urbaine et d'isolement social. Avec ses ressources humaines, économiques et matérielles limitées, l'association syrienne ne permet pas de traiter l'ensemble de problèmes dont souffrent les réfugiés syriens dans les quartiers périphériques. Ces derniers sont confrontés aux multiples risques : désintégration, discrimination, stigmatisation et marginalisation. Ces quartiers en difficulté attirent des populations en précarité, qu'elles soient immigrées ou autochtones. La concentration urbaine de la pauvreté et de la précarité au sein du quartier Farah Salam peut être



considérée comme une expression des inégalités économiques et spatiales, et comme un problème social entraînant l'isolement et la marginalisation des réfugiés syriens. En effet, l'emploi est reconnu comme un facteur majeur de l'intégration. Or, les réfugiés syriens sont plus affectés par le chômage et l'inactivité. Cette situation est liée à leur concentration dans les catégories socio-professionnelles connaissant les taux de chômage les plus élevés, dans les secteurs les plus sensibles aux aléas conjoncturels et dans des emplois précaires. Ceux-ci sont les plus confrontés à l'instabilité professionnelle et à la fragilité de l'emploi. Leur faible insertion dans le marché de l'emploi est due à l'occupation d'emplois moins stables, de possibilités de promotion limitées, de salaires faibles, manque de protection et avantages sociaux, mauvaises conditions de travail. Nous avons ainsi constaté que l'éducation et le lieu de logement influencent le processus d'intégration des réfugiés syriens dans le marché de l'emploi. Disposer d'un niveau faible d'instruction, résider dans un lieu doté d'opportunités limitées d'emploi ou présentant une forte présence de groupes sociaux défavorisés sont des facteurs qui font obstacle à une intégration « réussie » dans le marché de travail marocain. La concentration ethnique des réfugiés syriens au sein des quartiers ségrégués et en difficultés révèle les limites de l'intégration et la formation du repli communautaire. Cette ségrégation spatiale des populations réfugiées défavorisées engendre des difficultés accrues dans l'obtention d'un emploi à cause du quartier stigmatisant et de l'éloignement de l'habitat des zones d'emploi. La ségrégation fragilise la cohésion sociale par l'économie informelle et la discrimination ethnique. En dépit de la faiblesse des moyens et ressources, ces associations de quartier ont instauré des solidarités sociales et communautaires susceptibles d'insérer les plus démunis dans le tissu socio-économique de la ville d'accueil. Elles ont construit leurs rôles et leurs actions sur la scène locale des quartiers urbains en difficulté. De plus, elles sont sollicitées au niveau local en tant que prestataires de services sur le terrain pour combler le déficit de relations entre l'Etat marocain et les populations immigrées marginalisées. Ces associations marocaines et étrangères ont montré un intérêt croissant pour la problématique migratoire et des publics migrants dans la société marocaine.



## Conclusion

Dans le quartier Farah Salam, cette association syrienne pour la solidarité et l'entraide touche des populations qui se perçoivent comme différentes et minoritaires, et comme réfugiées et précaires. Cette association contribue à créer du lien communautaire et social susceptible de sortir le réfugié de son isolement social en exil. La participation associative constitue une forme d'engagement civique qui traduit la réorganisation de la communauté syrienne en contexte d'asile. Cet engagement associatif témoigne de la participation des réfugiés syriens dans la gestion locale de leurs affaires dans la cité. Il est un outil d'intégration communautaire et sociale dans la société d'accueil. Cette association à dimension communautaire assure à ses membres et à ses publics une socialisation civique et participative. Elle permet à ses membres d'exprimer des questions d'intérêt commun pour la vie collective, à savoir les questions d'inclusion, de vivre ensemble, de développement, de solidarité et de cohabitation dans l'espace public. Les membres de l'association ouvrent un débat constructif sur la place et la position des réfugiés syriens dans la société marocaine et leur rôle dans le développement socioéconomique du pays d'accueil. Compte tenu de ses ressources et moyens limités, l'association Al Bayt Sourî se trouve incapable de résoudre tous les problèmes juridiques et socioéconomiques dont souffrent les réfugiés syriens installés à Casablanca : faible protection, déni de reconnaissance, irrégularité, marginalité, exclusion, chômage et précarité. Ces multiples contraintes impactent les conditions de vie des réfugiés syriens à la société marocaine. Dans la même lignée, les pouvoirs publics marocains, de par leurs politiques migratoires restrictives en matière de protection des réfugiés, retardent l'intégration des réfugiés syriens à la société marocaine. De même, les restrictions du droit de séjour sur le territoire marocain amènent les réfugiés syriens à vivre dans une insécurité juridique, matérielle et psychologique. Ils doivent souvent faire face à une longue période de précarité induite par la complexité des procédures de régularisation, par les contraintes existant pour obtenir un travail, par les difficultés de paiement du loyer, par les multiples formes du repli communautaire et d'exclusion sociale. Dans tous les cas, cette association peut être considérée comme une stratégie d'adaptation avec leur nouvel environnement social.



Elle leur fournit les ressources pour gérer leur rapport à leur nouvelle situation. En se basant sur l'enquête qualitative, cette structure associative constitue un lieu de refuge et un abri sur lequel les réfugiés syriens peuvent compter pour résoudre et régler leurs problèmes en rapport avec leur quotidien en milieu urbain : demande de l'asile, régularisation de la situation de séjour, accès à un travail générateur de revenu, enregistrement de nouveaux nés, soutien scolaire des enfants, paiement du loyer, achat des médicaments. Cette association mène des actions multiples en direction des réfugiés syriens : accueil et séjour, aide administrative, conseil et orientation, information et accompagnement, soutien psychologique et assistance sociale. L'engagement associatif constitue un tremplin vers un autre engagement symboliquement très fort en termes d'intégration communautaire et sociale, que l'on peut interpréter comme une réponse au sentiment de marginalisation et d'exclusion qui peut animer ces réfugiés syriens.

### Supplément de tableaux et graphiques

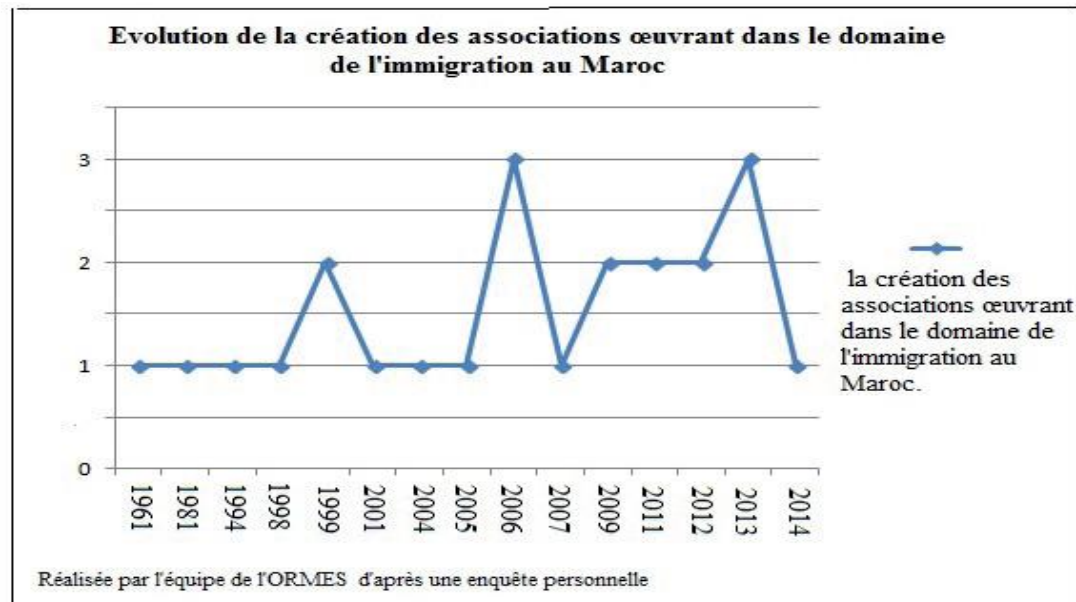
**Figure N° 1 : Réfugiés et immigrés au Maroc selon le pays d'origine et l'appartenance à une association pour les migrants.**

| Appartenance à une association ou ONG pour les migrants | Non  | Oui  | Total |
|---------------------------------------------------------|------|------|-------|
| Syrie                                                   | 96,3 | 3,7  | 100   |
| Côte d'Ivoire                                           | 80,9 | 19,1 | 100   |
| Sénégal                                                 | 81,2 | 18,8 | 100   |
| Guinée                                                  | 88,2 | 11,8 | 100   |
| RDC                                                     | 80,5 | 19,5 | 100   |
| Cameroun                                                | 88,2 | 11,8 | 100   |
| Centrafrique                                            | 89,8 | 10,2 | 100   |
| Mali                                                    | 82,4 | 17,6 | 100   |
| Yémen                                                   | 80,3 | 19,7 | 100   |
| Autres africains                                        | 80,1 | 19,9 | 100   |
| Autres arabes                                           | 89,5 | 10,5 | 100   |
| Autres pays                                             | 95,6 | 4,4  | 100   |
| Ensemble                                                | 86,1 | 13,9 | 100   |

**Source :** HCP, « La migration forcée au Maroc », 2021, p. 244.



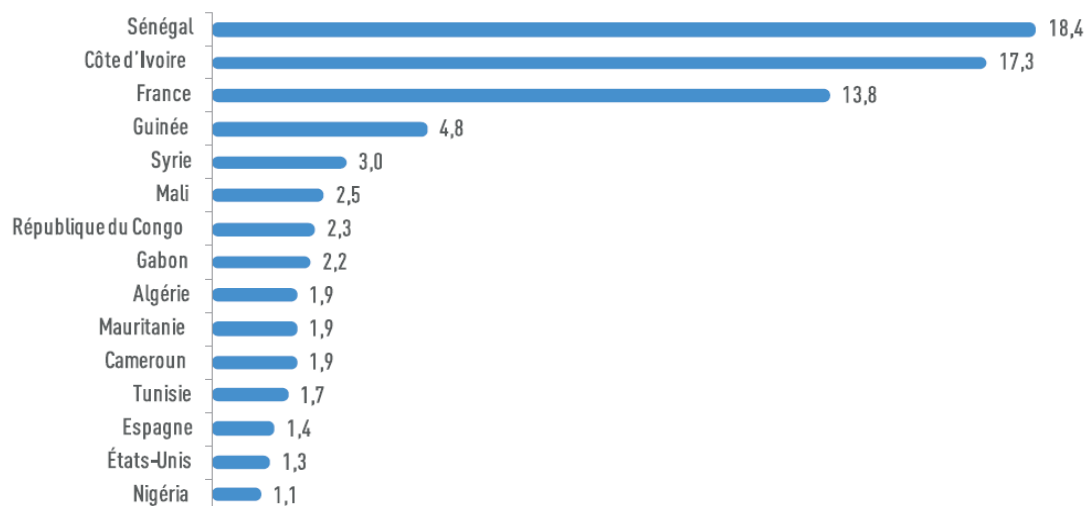
**Figure N° 2 : Evolution de la création des associations œuvrant dans le domaine de l'immigration au Maroc.**



**Source :** l'équipe de l'Observatoire Régional des Migrations Espaces et Sociétés (ORMES), 2014.



**Figure N° 3 : Structure des étrangers résidant au Maroc selon les nationalités les plus représentées en 2024.**



Source : RGPH 2024

Source : HCP, « Les résidents étrangers au Maroc », 2025, p 6.

## Bibliographique

### ➤ Books

- Paugam, S. (2010). *Les 100 mots de la sociologie*. Paris : PUF.
- Sardinha, J. (2009). *Immigrant associations, integration and identity : Angolan, Brazilian and Eastern European communities in Portugal*. Amsterdam : Amsterdam University Press, IMISCOE.

### ➤ Article/Chapter in an Edited Book

- Lachheb, S. (2017). Accès au logement et intégration des migrants subsahariens, le cas de la ville de Meknès, in Khalid Mouna, Noureddine Harrami, Driss Maghraoui (Ed.), *L'immigration au Maroc : les défis de l'intégration* (p.p. 54-63). Rabat : Heinrich Böll Stiftung.



### ➤ Journal & Magazine Articles

- Belguendouz, A. (2005). Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union Européenne : l'exemple du Maroc, *Cultures et conflits*, 57, 155-219.
- Bosiakoh, T.A. (2011). The role of migrant associations in adjustment, integration and social development : the case of Nigerian migrant associations in Accra, *Journal of Development Studies*, 8 (2), 64-83.
- Berthomiere, W. Maurel, M. Richard, Y. (2015). Intégration des immigrés et associations en France : un essai d'approche croisée par l'économie et la géographie, *Revue européenne de géographie*, 2-26.
- Berthomiere, W. Maurel, M. Richard, Y. (2019). Volunteer associations and integration of immigrants in France, an attempt of cross-disciplinary approach by geography and economy, *European journal of geography*, 2019, 2-23.
- Dumont, A. (2010). L'état des recherches sur les associations de migrants internationaux, *Revue européenne des migrations internationales*, 26 (2), 117-137.
- Dieng, A. (2014). Approche des capacités et sociabilité : une étude de la vie associative des jeunes à Bamako (Mali), *African Population Studies*, 28 (2), 816-833.
- George, P. (1975). La sociologie des migrations aux Etats-Unis, René Duchac, *Annales de géographie*, 463, 361-363.
- Galais, C. Jobra, L. (2011). Les associations d'immigrés en tant qu'outil d'intégration politique en Catalogne : les raisons de leur implication politique, *Migrations société*, 134, 227-248.
- Hily, M.A. Poinard, M. (1985). Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France, *Revue européenne des migrations internationales*, 1 (1), 25-35.
- Manco, A. (2017). Associations de personnes issues des migrations : contribution pour une société ouverte, *IRFAM*, 2-5.
- Otmani, R. (2015). Invisibilité sociale et intégration communautaire : l'expérience migratoire illégale des jeunes algériens, *Insaniyat*, 127-138.
- Poinot, M. (2001). Le mouvement associatif, un instrument au service des politiques publiques d'intégration ?, *Hommes et migrations*, 1229, 65.



- Piche, V. (2013). Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs, *Population*, 68 (1), 153-178.
- Safi, M. (2011). Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine, *Sociologie*, 2 (2), 149-164.
- Streiff-Fenart, J. (2013). Penser l'étranger : l'assimilation dans les représentations sociales et les théories sociologiques de l'immigration, *Revue européenne des sciences sociales*, 51, 65-93.
- Valluy, J. (2007). Le HCR au Maroc : acteur de la politique européenne d'externalisation de l'asile, *l'Année du Maghreb*, 547-575.
- Rueda, V.C, Obadiaru, I. (2012). État des lieux des associations de migrants de cantons de Genève et Vaud, *Fédération Genevoise de Développement*, 2012, 46p.

### ➤ Rapports

- Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration. (2015). Défis d'interculturalité et enjeux d'intégration, Rabat : Forum Annuel de l'Immigration.
- Ministère Chargé des Marocains Résidant à l'Etranger et des Affaires de la Migration. (2016). Politiques migratoires : Quel rôle pour la société civile ?, Rabat : Forum annuel de l'immigration.
- Haut-Commissariat au Plan. (2025). Les résidents étrangers au Maroc : analyse issue du RGPH de 2024. Rabat : HCP.

### ➤ Dissertations

- Nasri, F. (2003). Le processus d'identification des français issus de l'immigration maghrébine : le cas des militants associatifs de la région lyonnaise, *Mémoire d'études approfondies en science politique*, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 90p.
- Besson, M. (2008). Les associations d'immigrés extra-européens en valais romand : quelle intégration ?, *Mémoire de fin d'étude en éducateur social*, Valais : Haute école santé-social Valais, 72 p.